

LES MENSONGES DU FN SUR LA « DÉFENSE » DE LA FONCTION PUBLIQUE

En 2011, le FN a engagé une inflexion forte quant à son rapport aux fonctionnaires. Cette inflexion s'inscrit dans la stratégie frontiste d'investissement de la question sociale. Dans ce cadre, le parti d'extrême droite s'érige en défenseur des services publics et de la Fonction publique.

Le 23 février 2011, Marine Le Pen a ainsi adressé aux agents de la Fonction publique une lettre dont l'objet est de « clarifier les choses » puisque « beaucoup d'entre vous ont cru de bonne foi que le Front national est votre ennemi, l'ennemi des fonctionnaires ».

La préférence nationale est contre les principes fondamentaux des services publics

En parole, le FN affiche son attachement aux notions d'intérêt général, de protection, de solidarité.

Dans la réalité, la « priorité nationale », notion structurante de son projet, est totalement contraire aux principes fondamentaux des services publics et de la Fonction publique. La priorité nationale consiste en effet notamment à donner la priorité, voire l'exclusivité, aux Français-e-s pour accéder à un certain nombre de prestations de service public en matière de santé, de logement, de protection sociale, de politique familiale, etc. On est bien loin de la neutralité et de l'égalité de traitement, principes essentiels de la conception républicaine de la Fonction publique, sans lesquels l'intérêt général n'a pas de sens.

Les expériences locales de gestion municipale du FN ont d'ailleurs largement démontré que le parti d'extrême droite pratique une gestion clientéliste et partisane des services publics, et agit à l'inverse des principes directeurs de ces derniers.

Le FN promeut par ailleurs une conception centraliste et autoritaire de l'intervention publique, axée sur les missions dites régaliennes de l'État conçues comme des outils de contrôle social. Il se place ainsi à rebours du processus de décentralisation, indispensable pour

développer la démocratie de proximité, l'emploi et les services publics locaux. L'engagement n°6 du projet présidentiel du FN entend ainsi supprimer régions et intercommunalités dans l'objectif notamment de « réduire les frais de fonctionnement ». On voit bien que pour le FN, comme pour les libéraux qu'il prétend dénoncer, la priorité est la réduction des dépenses et non la réponse aux besoins des populations.

Tout en prétendant défendre les fonctionnaires et leur statut, Marine Le Pen prévoit « dans un souci d'égalité » « d'établir à deux jours le délai de carence dans le public et le privé pour le paiement des indemnités journalières d'assurance maladie » (engagement 86). Elle reprend ainsi à son compte une mesure populiste de Nicolas Sarkozy visant à stigmatiser les fonctionnaires, considérés comme des « privilégiés ». Il est utile de rappeler que la majorité des travailleurs ne sont pas assujettis à une ou des journées de carence et que la véritable inégalité réside dans le fait qu'une minorité de salariés du privé est concernée par ce mécanisme.

Le FN veut monter les fonctionnaires les uns contre les autres

Marine Le Pen dénonce les conséquences des politiques menées en termes d'emplois, dans la police, la gendarmerie, l'armée, l'école, l'hôpital.

Les engagements n°13, 20, 24 et 121 de son projet présidentiel prévoient le recrutement de 15 000 policiers et gendarmes, 6 000 douaniers et 50 000 militaires. L'engagement n°68 prévoit d'augmenter les effectifs de la Fonction publique hospitalière.

Dans le même temps, dans une interview le 3 janvier 2017 sur RMC, Marine Le Pen réaffirme sa volonté de réduire le nombre des fonctionnaires territoriaux.

Le 8 janvier, elle déclare au *Parisien* : « Le nombre de fonctionnaires a énormément augmenté dans la fonction publique territoriale. En parallèle, on se retrouve avec un déficit de personnel dans un certain nombre de ser-

vices de l'État. J'appelle donc à un rééquilibrage. Je ne vais pas dire "il faut en supprimer tant", cela n'a pas de sens. Je n'ai pas une vision comptable des choses, j'ai une vision politique. Je n'entends pas m'avancer sur des licenciements de fonctionnaires territoriaux. Je propose de les redéployer. Et si un problème de surnombre persiste, on agira sur le curseur du non-remplacement des départs à la retraite. »

Tout en affirmant donc sa volonté d'un rééquilibrage global des effectifs de la Fonction publique, la présidente du FN entend renforcer ceux de la Fonction publique hospitalière et créer au moins 110 000 postes dans la Fonction publique de l'État sur les missions Armée/Police/Douanes – auxquels s'ajouteraient les postes correspondant à son engagement de créer 40 000 places de prison supplémentaires.

Inscrits dans un objectif global d'équilibre budgétaire, de tels volumes de création de postes sur les missions ciblées conduiraient inmanquablement à des suppressions massives de postes dans les autres secteurs. La Fonction publique territoriale est clairement ciblée mais les missions de l'État jugées « non prioritaires » par le FN feraient également les frais de sa politique.

L'application des engagements de Marine Le Pen conduirait à une reconfiguration profonde de la Fonction publique au service d'une conception sécuritaire, militariste et répressive de la puissance publique. Cela se ferait au détriment des politiques de proximité et de solidarité visant à préserver et renforcer la cohésion sociale.

Le FN compte poursuivre les politiques libérales, tout en les dénonçant verbalement

Le FN s'inscrit dans la continuité et même l'aggravation des politiques à l'œuvre de déconstruction de la Fonction publique. Son projet est d'essence libérale et populiste. Il ne répond ni aux besoins des usagers ni aux préoccupations des agents. Il est contraire aux valeurs fondatrices de la Fonction publique et de la République et fait fi de l'intérêt général. Il n'apporte pas de réponse de progrès au problème fondamental de la répartition inégale des richesses produites par le travail, et de leur contribution pérenne au financement des missions publiques permettant de satisfaire les besoins essentiels de la population.